

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

<input type="checkbox"/> BTV Antwerpen	Tél. 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Brabant-Wallon	Tél. 08165 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Bruxelles	Tél. 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
<input checked="" type="checkbox"/> BTV Hainaut	Tél. 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Liège	Tél. 04 253 19 72	btv.liège@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Limburg	Tél. 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Namur / Luxembourg	Tél. 083 213 55 27	btv.namur@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Oost-Vlaanderen	Tél. 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV Vlaams-Brabant	Tél. 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
<input type="checkbox"/> BTV West-Vlaanderen	Tél. 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

EAN:

Ref.: contigéra Compteur n° 5427304
Index: 83129,1 kWh

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 03/09/2015 Type de contrôle : examen de conformité premier contrôle - visite de contrôle suivant:
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)Type d'installation : Nouvelle Extension - Modification Temporaire - Renforcement Vente d'habitation Type locaux : HabitationDébut travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86Raccordement : Tension 3x800 VProtection raccordement 40 ACâble aliment, tableau. princ. : 4 x 6 mm²Inter.gén. : type 40A/0,6AType électrode de terre : boucle - barres piquets conducteur horizontal Schéma : TTNombre de tableaux : 2; Nombre de circuits term. : 10; RA : -11- Ohm; RI tot -100- MOhm

Facteurs d'influences externes:

DESCRIPTION:

Voir schémas unifilaires et de situation

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : NÉANTNote: Visite suite au rapport BTV n° 293/13-1126/03

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

Le responsable du distributeur

nom :

signature :

CONCLUSION	<input checked="" type="checkbox"/> 1. L'installation est conforme . Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le <u>03/09/2016</u> (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
<input type="checkbox"/> 2. L'installation n'est pas conforme	
<input type="checkbox"/> 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme . L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :	

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, PP PIRAU
(N°, nom, signature)

pour Le Directeur,



* V E R S L A G - R A P P O R T *